

Pour un espace économique du “Grand Luxembourg”

Les textes publiés dans ces pages ont pour but d'alimenter le débat. Ils n'engagent que leurs auteurs qui n'appartiennent pas à la rédaction de “La Libre Belgique”.

Les deux Luxembourg – Province et Grand-Duché – sont connus comme destination touristique privilégiée présentée naguère sous le label “merveilleuses terres de vacances” et prisée à nouveau durant la période de pandémie.

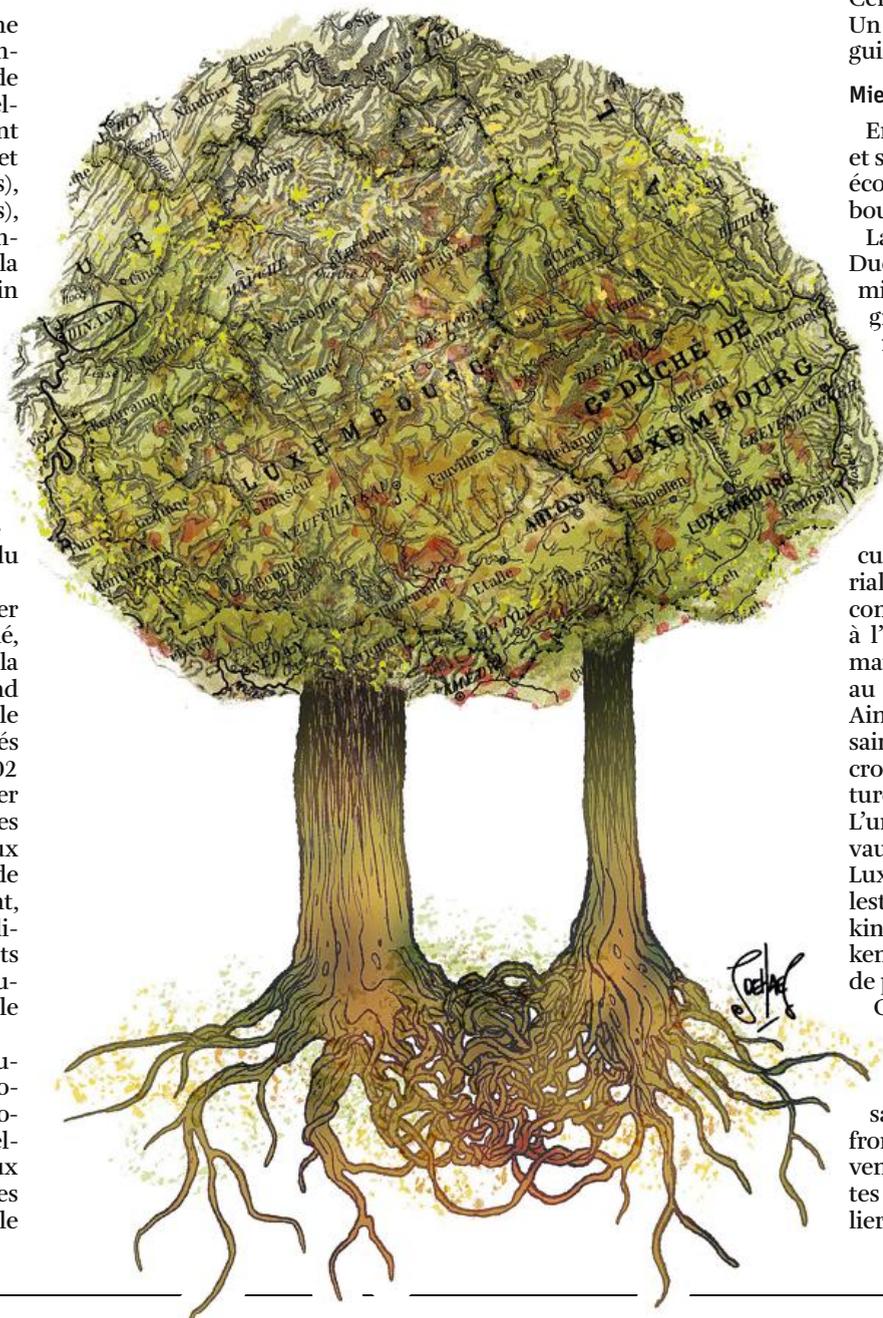
Pour autant, ces deux régions ne se résument pas à leurs dimensions touristiques. Après 80 ans de séparation de 1839 à 1920, la Belgique et le Grand-Duché se sont unis en une Union économique et monétaire (l'UEBL qui a 100 ans), confirmée par le Benelux (75 ans), l'Union européenne (60 ans), encouragée par un traité créant “la Grande Région”⁽¹⁾ (26 ans) et enfin par l'Euro (20 ans).

Dans ce contexte international positif, se sont développées des relations spécifiques plus fortes entre les deux Luxembourg⁽²⁾ grâce à la reconversion spectaculaire du Grand-Duché après les fermetures sidérurgiques (dont celle d'Athus) de 1978 et à la hausse continue du nombre de frontaliers⁽³⁾.

En 1978, à l'initiative du Premier ministre sortant du Grand-Duché, Pierre Werner, et du président de la Chambre belge, Charles-Ferdinand Nothomb, s'est développé le Cercle européen perspectives et réalités frontalières – devenu depuis 2002 le Cercle européen Pierre Werner (CEPW) – pour réfléchir à d'autres sujets de coopération pour les deux Luxembourg tels que la gestion de l'environnement, l'enseignement, la coopération policière et judiciaire, les soins de santé, les sujets d'intérêt commun de 70 communes, la mobilité, le tourisme et le culturel.

En 2022, ces thèmes sont toujours d'actualité, et l'impact économique des frontaliers sur la province de Luxembourg et l'Ostbelgien en province de Liège (deux régions qui rassemblent 92% des 50 000 frontaliers belges vers le

L'impact de la croissance du nombre de frontaliers (qui devrait atteindre le chiffre de 270 000 en 2030) a des répercussions sur de nombreuses réalités territoriales voisines du Grand-Duché.



Luxembourg) ne cesse de croître, tout comme celui des frontaliers allemands (zones Trèves-Bitburg) et français (Lorraine du nord), mais avec des problématiques différentes. Ces zones géographiques constituent aujourd'hui, selon le Cercle, le “Grand Luxembourg”. Un point commun: le plurilinguisme.

Mieux accompagner l'évolution

En 40 ans, la réalité économique et sociale ainsi que les perspectives économiques des deux Luxembourg ont vite et fortement évolué.

La coopération entre le Grand-Duché, la Belgique et les zones limitrophes de France et d'Allemagne doit donc suivre ce mouvement.

Au-delà des questions de statut social et fiscal des travailleurs frontaliers⁽⁴⁾, l'impact de la croissance du nombre de frontaliers (qui devrait atteindre le chiffre de 270 000 en 2030) a des répercussions sur des réalités territoriales voisines du Grand-Duché, comme les services publics liés à l'urbanisme, la mobilité, la formation, l'enseignement, la santé et au développement en général. Ainsi pour la mobilité, la nécessaire adéquation entre le volume croissant du trafic et les infrastructures (routières et ferroviaires). L'urgence à terminer enfin les travaux de la ligne 162 (Bruxelles – Luxembourg), les parkings de délestage (comme le projet du parking de 1 700 places à Arlon-Stockem) et les bandes de covoiturage de part et d'autre de la frontière.

C'est donc le moment de poursuivre ensemble des réflexions sur ce qu'il faudrait prévoir pour garantir la croissance harmonieuse des régions frontalières dans le cadre des conventions internationales existantes et au-delà du statut des frontaliers.



Daniel Hussin

Président du Cercle européen
Pierre Werner

■ En 40 ans, la réalité économique et sociale ainsi que les perspectives économiques du Grand-Duché et de la Province du Luxembourg ont fortement évolués. La coopération entre le Grand-Duché, la Belgique et les zones limitrophes de France et d'Allemagne doit donc suivre ce mouvement. Voici comment.

Le besoin de collaborations bilatérales

C'est pourquoi nous proposons de créer un laboratoire de réflexions communes – non lié directement aux administrations nationales, capable de donner avis, conseils ou adhésion aux projets qui seraient formulés et participer à leur mise en œuvre – pour anticiper les problèmes et conseiller les décisions.

Nous proposons aussi de susciter des collaborations bilatérales⁽⁵⁾ et de les décentraliser vers les communes.

Ces collaborations devraient d'abord se tisser entre la Belgique et le Grand-Duché par la création d'une structure juridique qui réunirait dans un premier temps les 24 communes frontalières belges et luxembourgeoises.⁽⁶⁾ Pourquoi? Parce qu'elles constituent le réservoir territorial et démographique utile au développement du Grand-Duché et nécessaire pour les perspectives d'emploi des frontaliers.

Comment? Par la création d'un GBCT (Groupement Benelux de Coopération Territoriale) entre les communes. En cours de développement.

Nous souhaitons ensuite intéresser les deux autres zones du "Grand Luxembourg" et les inviter sur les sujets d'intérêt commun sans qu'aucune partie ne soit mise en minorité.

La place du secteur privé

Nous souhaitons enfin promouvoir les initiatives du secteur privé afin de dégager de nouvelles collaborations.

Son approche est en effet plus pragmatique, lui qui bénéficie d'une connaissance directe de l'économie réelle et de ses perspectives tout en bénéficiant de relations libres et organisées avec les gouvernements, et disposant d'instruments de concertation.

Toutes ces réflexions sont certes bien loin des revendications uniquement financières des autorités régionales d'autres pays ou des appels à référendum sur la réunification des deux Luxembourg qui ne sont partagées ni par le Cercle ni par les autorités provinciales et communales belges. Elles nous paraissent néanmoins indispensables pour renforcer les liens entre la partie belge et le Grand-Duché, et favoriser une coopération économique et culturelle qui bénéficiera à l'ensemble des deux pays, voire à toutes les zones du "Grand Luxembourg".

→ (1) *Grand-Duché, Lorraine, Rhénanie-Palatinat, Sarre et Wallonie (11,6 millions d'habitants)*

→ (2) *Une histoire commune du XII^e au XIX^e siècle.*

→ (3) *Total des frontaliers (allemands, belges et français): de 11 600 en 1978 à 210 000 en 2021 (ou 45 % de la population active du Grand-Duché, situation unique en Europe).*

→ (4) *20 000 Belges résident aussi au Grand-Duché.*

→ (5) *En ce sens le Cercle a déjà créé fin 2021 deux comités à côté de son CA: l'un politique avec des représentants des partis politiques belges et luxembourgeois; l'autre scientifique avec des professeurs d'université de Belgique, de France et du Luxembourg.*

→ (6) *Il s'agit d'une zone d'une superficie de 1 500 km² qui compte 167 000 habitants. La densité de population est la plus importante dans le sud des deux Luxembourg.*

→ Plus d'infos sur le Cercle, consulter le site internet: ou <http://www.cercle-werner.aubange.be/> ou <http://www.cepwerner.eu/>

CHRONIQUE

La religion à l'école

■ La question du cours de religion à l'école oppose deux conceptions de l'homme et de son éducation. Vu le rapport des forces politiques en présence, je crains pour sa survie.



Eric de Beukelaer

Chroniqueur

<https://ericdebeukelaer.be/>

Le regard du prêtre

Depuis quelques années, le cours de religion est dans le viseur d'une certaine laïcité, soutenue par de puissants relais politiques. L'objectif à peine masqué, est de le supprimer du réseau officiel et ensuite, de l'évacuer du libre. Tant qu'à présent, notre Constitution freine cet élan en jouant son rôle de garde-fou, mais elle pourrait être modifiée. La conviction qui anime ce combat est que la religion est du domaine privé, alors que l'école appartient au domaine public. La religion n'aurait donc pas sa place à l'école, sauf à être étudiée de façon "neutre", comme tout phénomène humain. Pareille vision de l'homme est un héritage des Lumières. Ce qui rendrait libre, c'est la raison. D'où le credo : apprenez à un jeune à raisonner et vous en ferez un humain accompli. Cette façon de voir trouve un large écho dans une population où beaucoup se sont éloignés du catholicisme de leur enfance. Elle semble un moyen adéquat pour lutter contre la montée des fondamentalismes. Confiner la religion dans l'espace privé, voire la mettre en quarantaine, paraît un enjeu de santé publique.

Mon avis est que cette vision des choses est borgne, en ce qu'elle occulte une part de la réalité. Oui, l'éducation au raisonnement permet de combattre le fanatisme obscurantiste. Ainsi, l'analyse historico-critique des textes sacrés de chaque religion, donne de les interpréter, en distinguant le cœur du message de son contexte de rédaction. Cependant, pas plus que la culture, la démarche spirituelle n'est privée. Elle est personnelle, voire intime, mais fait partie intégrante de notre humanité. Nos sociétés sécularisées sont-elles plus humaines, avec l'effacement progressif de la religion? Le taux de burnout, de violences sexuelles, de suicides et autres signes de mal-être, démontre qu'il n'en est rien. Le témoignage du moine bouddhiste Matthieu Ricard est à cet égard éclairant. Né dans une

famille non religieuse, d'un célèbre journaliste et d'une artiste-peintre reconnue, il rencontra dans sa jeunesse, chez ses parents, nombre de célébrités. Elles brillaient d'intelligence et avaient du succès, mais aucune ne lui semblait pleinement unifiée. Ainsi débuta sa quête spirituelle. Bien que docteur en génétique, Ricard a découvert que la raison seule ne suffit pas. L'humain est doté de deux parties de cerveau, dont une est davantage émotionnelle. Il s'agit donc d'également humaniser nos passions et désirs. Vaste chantier auquel s'attaquent le sport, les jeux, les loisirs, la culture, mais aussi la spiritualité – qu'elle soit d'origine religieuse ou non. Il est donc sain qu'un projet pédagogique intègre ces dimensions dans son offre éducative.

La question du cours de religion à l'école oppose deux conceptions de l'homme et de son éducation. Vu le rapport des forces politiques en présence, je crains pour sa survie à terme. Seul un sursaut démocratique massif, soulignant l'attachement à ce cours, pourrait encore empêcher cela. Est-ce envisageable? Soyons francs : la tentation est forte chez nombre de parents, d'écopiers et même d'enseignants, de considérer le cours de religion comme accessoire, comparé aux mathématiques, sciences et langues. Il est vrai que la compétence religieuse n'est guère prisée sur le marché de l'emploi. De plus, enseigner cette matière est ardu et ingrat, car cela fait autant appel à l'intelligence qu'à l'écoute et à la bienveillance. Et pourtant, ce cours offre au jeune de se construire, à travers le prisme d'une grande tradition religieuse, interrogeant non seulement des enjeux philosophiques, mais aussi ses désirs et passions. D'aucuns moquaient injustement l'enseignement qui est censé le remplacer, en l'appelant "cours de rien". Personnellement, si je devais trouver un surnom pour parler du cours de religion, je l'étiquetterais "cours du tout" sur le chemin de la maturité adulte.